

Le sport dans vos études

* **Bonification sport**

Le sport universitaire peut vous faire bénéficier d'une bonification pour vos études !

Les étudiants qui comptent suivre assidument les activités proposées par le SUAPS se voient offrir la possibilité d'une bonification de 0.10 points sur leur moyenne générale par semestre.

Pour cela il est impératif de s'engager à suivre **au minimum 10 séances** de sport sur le semestre (Pour information, une activité compte un minimum de 13 séances par semestre) Il n'y a pas de restriction sur l'activité, si vous n'avez pas validé 10 séances dans une activité, rien n'empêche d'aller en pratiquer une autre pour assurer votre quota de séances.

Procédure :

Lors de votre inscription au sport universitaire, il vous sera demandé si vous voulez bénéficier de ce dispositif. Si oui, il vous sera remis une carte de sport cartonnée, à présenter et faire signer par l'enseignant à chacune de vos séances.

ð Les cartes devront être retournées au plus tard le **18/12/2020** pour validation au premier semestre

ð Les cartes devront être retournées au plus tard le **12/05/2021** pour validation au second semestre

* **Unité d'Enseignement : Etudiant Sportif de Haut Niveau (UE SHN)**

Vous êtes étudiant à Unîmes et figurez sur la liste officielle des sportifs de haut niveau du ministère. Vous bénéficiez d'un statut particulier donnant des droits particuliers (aménagement d'études, bourses, etc...). Merci de vous présenter au bureau des sports. Il vous sera proposé l'**Unité d'Enseignement Libre : Etudiant Sportif de Haut Niveau** dans votre cursus universitaire.

Vous êtes étudiant sportif et pratiquez un sport au niveau national ou régional **sans toutefois figurer sur la liste officielle du ministère**. Présentez-vous au bureau des sports. Nous déciderons selon la situation au cas par cas de vous faire bénéficier du statut de sportif de haut niveau. Cette possibilité entrainera toutefois quelques contraintes, **comme l'obligation de participer aux championnats universitaires**.

 [Download file «11 Formulaire S1 statuts particuliers.pdf» \(206 KB\)](#)

* **Unité d'Enseignement Libre : Sport option (Football, Basket-ball, Natation, Escalade)**

L'UEL sport option permet aux étudiants inscrits de valoriser leur parcours universitaire par la pratique de la natation du football, du basket-ball et de l'escalade, ainsi que de s'engager dans les compétitions universitaires.

Ouvert à tous les étudiants (garçons et filles) L1/L2, tous niveaux acceptés en natation et en escalade, niveau régional en football, départemental en basket.

nombre de places limitées, Preinscription par mail obligatoire

gregory.marrale@unimes.fr pour les options Basket, Natation, escalade, football

Une réunion par visionconférence sera organisée courant septembre (un mail avec le lien vous sera communiqué) pour valider votre préinscription.

* **Evènementiel sportif et chefs d'équipe**

Une bonification de 0.3 points par semestre au titre de Valorisation de l'Engagement étudiant (VEE) sera accordée aux étudiants impliqués activement dans l'association sportive:

* soit en tant qu'**organisateur d'évènementiel sportif** (organiser un tournoi, un stage, une sortie, un événement caritatif...) De nombreux projets réalisés depuis 2014 n'attendent que vous pour être reconduits: sortie escalade, stage de plongée sous marine, stage de Danse, Canyonning et Canoé-kayak, tournoi de basket-ball, tournoi de beach volley...

* Soit en tant que **responsable d'équipe sportive**. La tâche consiste à accompagner et gérer une équipe de sport collectif (ou natation...) engagée dans un championnat universitaire: Logistique matériel, convocation des joueurs, organisation des transports, organisation d'entraînements, communication avec la Fédération FFSU. Une expérience très enrichissante si on a une âme de manager.

Contactez moi à gregory.marrale@unimes.fr pour me faire part de votre projet.